



UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ANNEMASSE-GENEVOIS COMPRENDRE POUR AGIR

www.upsavoie-mb.fr

upannemasse-genevois1@orange.fr

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 – 19h30



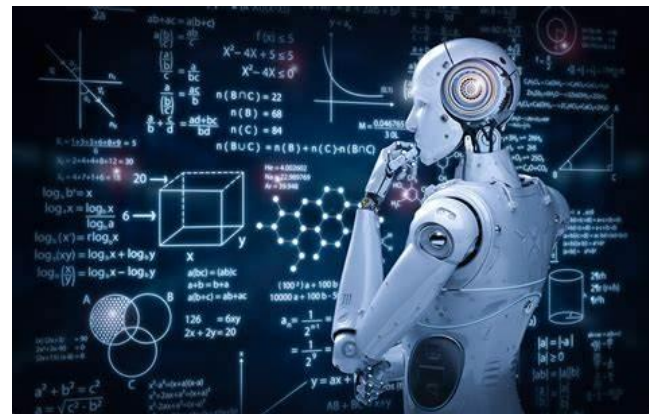
ET SI L'ORDINATEUR REMPLAÇAIT LE JUGE ?

Conférence-débat animée par
VINCENT RIVOLLIER

**Enseignant-chercheur en Droit, Membre du Centre
de recherche en Droit
Antoine Favre.**

Des outils ambitionnent de prévoir le résultat d'un procès ; ils s'appuient sur un calcul de probabilité à partir des décisions de justice rendues précédemment. Alors si un algorithme peut prédire la solution du litige, pourquoi ne pas remplacer le juge par une machine ? Après une analyse sur les avancées technologiques en la

matière, on s'interrogera sur leur potentiel mais aussi sur les risques et leurs limites. Une justice « robotisée » n'est-elle finalement pas synonyme d'une justice inhumaine ?



**Salle Mont-Blanc. Rez-de-chaussée de la Maison Nelson Mandela.
2, place Jean Jaurès. Annemasse
Pass sanitaire**

Ne pas jeter sur la voie publique